

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, session 2025, dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS.

Le président de l'Université de TOURS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, au titre de l'année 2025, dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS :

Monsieur MOREAU Alain, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Tours, Tours.
Madame BEAUMONT Elodie, ingénieure de recherche, vice-présidente, Université de Tours, Tours.
Monsieur ALFOS Serge, ingénieur de recherche, expert, Institut national polytechnique de Bordeaux, Bordeaux.
Madame CLEMENT Nathalie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université d'Angers, Angers.
Monsieur MONTIGNY Frederic, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Tours, Tours.
Madame SAIDI ES SAMTI Ahlame, ingénieure de recherche, suppléante, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Tours , le